



juillet  
2025

# Règles d'urbanisme

## Arbres végétalisation

La Ville de Vincennes propose des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature, favorisant la biodiversité et préservant le patrimoine vert. Ainsi, les arbres font l'objet d'une attention particulière à Vincennes. Selon que la voie appartient à la commune ou au département, les arbres sont entretenus et gérés par les services municipaux ou départementaux. En juin 2023, un recomptage complet des arbres a été réalisé sur le terrain par les agents de la voirie.

La Ville a recensé 4 346 arbres. 3 985 arbres sont situés sur l'espace public dans les limites administratives de Vincennes dont est exclu le Bois de Vincennes géré par la Ville de Paris. Vincennes entretient également 361 arbres au stade municipal (Paris) et au cimetière nouveau (Fontenay-sous-Bois).

De nombreux arbres dits « remarquables » sont visibles à Vincennes avec des panneaux disposés aux pieds d'arbres notables ou d'essences particulières.

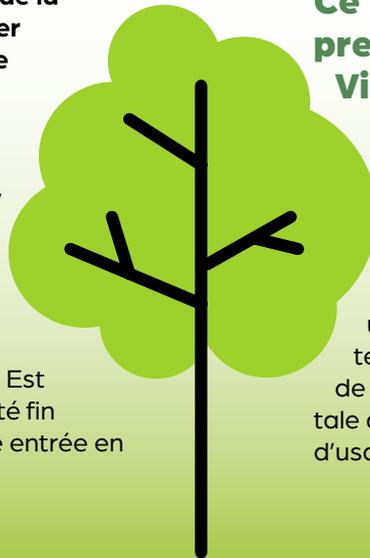


### **Le PLUi est extrêmement protecteur des cœurs d'îlot végétaux.**

À chaque fois que c'est possible, la Ville accompagne la construction de logements par la **création d'espaces verts de proximité.**

**Les évolutions récentes de la loi ont amené à privilégier l'échelle intercommunale dans l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme.**

Après l'enquête publique, organisée du 30 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour les habitants des 13 communes membres, le PLUi (« i » pour intercommunal) du Territoire Paris Est Marne & Bois a été adopté fin décembre 2023 pour une entrée en vigueur en janvier 2024.



### **Ce PLUi reprend les prescriptions du PLU de Vincennes dont la protection des arbres.**

Il comprend également une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) intégrant des recommandations qui constituent des «valeurs constructives» caractérisant une «construction durable», tant en termes de qualité paysagère et urbaine, de qualité architecturale et environnementale que de qualité d'habitat et de confort d'usage.



## VILLE DE VINCENNES – SERVICE URBANISME

### RESSOURCES

<https://www.vincennes.fr/cadre-de-vie/espaces-verts/arbres-de-vincennes>

<https://www.parisestmarnebois.fr/fr/plan-local-durbanisme-intercommunal>

### ADRESSE(S) UTILE(S)

#### Service Urbanisme

Centre administratif (3<sup>e</sup> étage)  
5 rue Eugène-Renaud • Vincennes  
01 43 98 66 69

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi)  
[urbanisme@vincennes.fr](mailto:urbanisme@vincennes.fr)



Cette fiche est destinée aux copropriétaires habitant Vincennes.  
Elle renseigne sur différentes problématiques en lien avec le développement durable identifiées dans le cadre de la gestion de copropriétés (dispositifs existants, services compétents, contacts ...).